

Pourquoi rédiger un énième dictionnaire ? Intérêt d'un *dictionnaire historique et étymologique de la terminologie linguistique française*

Cette communication s'inscrit dans le cadre d'une thèse en cours intitulée *Dictionnaire historique et étymologique de la terminologie linguistique française* (Budzinski en cours). Comme son nom l'indique, cette thèse a pour ambition de représenter un dictionnaire contenant une sélection de vocables appartenant au domaine de la linguistique. Ce dictionnaire nous sert, entre autres, de corpus pour étudier les problèmes méthodologiques rencontrés lors du traitement des internationalismes de formation savante (cf. Greive 1976 ; Schraeder 1990), qui représentent un secteur important dans la création lexicale actuelle. Formés en dernière analyse d'éléments d'origine grecque et latine, ces lexèmes ont connu des voies d'emprunt successives parfois sinueuses, qu'il importe de retracer et de mettre en lumière, notamment à travers l'étude de la chronologie relative des attestations (cf. Pfister & Lupis 2001 : 95-97).

Pour ce travail, nous avons adopté les conventions terminologiques qui s'inscrivent dans le cadre de la théorie Sens-Texte, pour laquelle un vocable (par exemple GRAMMATICALISATION dans toutes ses acceptions) désigne « un regroupement de lexies [ou de lexèmes] qui ont les propriétés suivantes : 1. Elles sont associées aux mêmes signifiants ; 2. Elles présentent un lien sémantique évident » (Polguère 2008 : 59). Le lexème (par exemple GRAMMATICALISATION₁ "processus selon lequel un lexème acquiert un statut grammatical en entrant dans un système d'oppositions grammaticales") représente, quant à lui, « une généralisation du signe linguistique de type mot-forme : chaque lexème de la langue est structuré autour d'un sens exprimable par un ensemble de mots-formes que seule distingue la flexion » (Polguère 2008 : 50).

Un des aspects novateurs de ce travail réside dans la distinction et la représentation de chaque sémantisme. Certains termes désignant des sous-domaines de la linguistique ont le même signifiant pour deux signifiés différents. D'une part, ils dénotent un nom que porte un des domaines de la linguistique et d'autre part, ils dénotent le phénomène étudié par ce même domaine. C'est le cas, par exemple, de SÉMANTIQUE₁ "domaine de la linguistique qui a pour objet l'étude d'une langue du point de vue de la signification" et SÉMANTIQUE₂ "rapport entre signifiant et signifié". Ainsi à chaque article étymologique correspond un lexème pour lequel nous indiquons la première attestation française relevée dans les textes. Une étude approfondie des premières attestations permet ensuite de considérer si la première attestation est isolée ou s'il y a une continuité d'attestations prouvant la lexicalisation du lexème.

Un autre aspect novateur de ce travail réside dans le fait de représenter l'étymologie de chaque lexème d'un vocable et non plus l'étymologie d'un vocable *in toto*.

Les articles étymologiques que nous proposons démontrent qu'il est indispensable de faire l'étymologie de chacun des lexèmes d'un vocable afin de retracer avec exactitude le chemin parcouru par les lexèmes dans le cadre d'un emprunt. Par ailleurs, dans le cadre d'une création française, il est possible d'expliquer une construction française sans la ramener uniquement à un étymon grec ou latin.

Notre analyse historique et étymologique des termes de la linguistique est effectuée à travers un ensemble d'ouvrages de référence de grammaire et de linguistique, de bases de données comme Frantext et également à l'aide de sources numérisées. À l'heure de la révolution numérique, de nombreuses données sont désormais numérisées. Les plates-formes d'ouvrages

numérisés telles *GoogleLivre*, *Gallica* ou *JSTOR* permettent de consulter un grand nombre d'ouvrages et d'articles scientifiques jusqu'à présent difficilement accessibles.

Les études étymologiques sur le vocabulaire de la linguistique doivent s'étendre au-delà du champ même de la discipline. En consultant largement des documents touchant à d'autres domaines que la grammaire et la linguistique, il est alors possible de mettre en évidence l'existence de réseaux scientifiques ayant permis la diffusion des termes de la linguistique.

Bibliographie

Budzinski (Laure), en préparation. *Dictionnaire historique et étymologique de la terminologie linguistique*. Thèse Université Lorraine (Université de Lorraine).

Frantext = INaLF, puis ATILF, 1992-. *Frantext* (outil de consultation de ressources informatisées sur la langue française), Nancy, CNRS/ATILF, site internet : <http://www.frantext.fr>.

Gallica = Bibliothèque nationale de France, 1999-. *Gallica, la bibliothèque numérique*. Paris, Bibliothèque nationale de France. Site internet : <http://gallica.bnf.fr>.

Google, Recherche de Livres = Google, moteur de recherche, 2007-. Site internet : <http://www.google.fr/books>.

Greive, (Artur), 1976. « Contributions méthodologiques à la lexicologie des mots savants ». In : Boudreault, Marcel & Möhren, Frankwalt (éd.) : *Actes du XIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, tenu à l'Université Laval du 29 août au 5 septembre 1971*. Québec, Presses de l'Université Laval : 1 : 615-625.

JSTOR = *Trusted archives for scholarship*, 1995-. Ann Arbor/New York, site internet : <http://www.jstor.org/>.

Pfister, Max & Lupis, Antonio (2001). *Introduzione all'etimologia romanza*. Soveria Mannelli : Rubbettino.

Polguère (Alain), 2008 [2003¹]. *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Schraeder (Burkhard), 1990. « Versuch einer theoretischen Grundlegung der Internationalismenforschung ». In : Braun, Peter et al. (éd.) : *Internationalismen. Studien zur interlingualen Lexikologie und Lexikographie*. Tübingen, Niemeyer : 34-46.